

LE FRANÇAIS AU TRAVAIL

REMETTRE LES PENDULES À L'HEURE

MONDIALISATION plutôt que globalisation

Le Grand dictionnaire terminologique (GDT) définit la mondialisation comme un « processus d'intégration des marchés, qui résulte de la libéralisation des échanges, de l'expansion de la concurrence et des retombées des technologies de l'information et de la communication à l'échelle planétaire ». Et dans ce contexte, il rejette catégoriquement, les termes globalisation, globalisation économique, globalisation de l'économie, globalisation des marchés, ce sont là autant de termes à éviter.

DÉLOCALISATION, oui. Relocation, non

Si le terme délocalisation a sa place dans nos dictionnaires, il n'en est pas de même pour le terme relocation, qui est un emprunt intégral à l'anglais. Le verbe relocaliser est, lui aussi, un anglicisme. Quand il s'agit de transférer le lieu d'implantation d'une entreprise ou d'une unité de production vers une autre zone géographique, on n'a que l'embaras du choix entre les verbes déménager, réimplanter, installer ailleurs.

À éviter : augmentation statutaire

L'expression augmentation statutaire est à éviter, il faut plutôt utiliser les termes avancement d'échelon ou augmentation d'échelon. Le GDT mentionne qu'on ne doit pas employer l'expression augmentation statutaire, car l'avancement d'échelon, ou l'augmentation, est prévu dans une convention collective de travail et non dans les statuts d'une société ou d'un organisme.

Mauvaise utilisation : junior

C'est sous l'influence de l'anglais qu'on emploie le qualificatif junior apposé à une appellation d'emploi pour distinguer le rang du titulaire dans la hiérarchie. Plusieurs termes peuvent, selon le GDT, rendre avantageusement junior en français et ils sont plus précis. Au sens du présent concept, le terme junior doit se rendre en français par second. Par exemple, on parlera de second commis par opposition à premier commis. En français, junior est réservé au domaine sportif pour désigner une catégorie de joueurs et implique le concept d'âge.

WWW.CSD.QC.CA

Afin de vous tenir au courant, rapidement, des derniers développements concernant votre Centrale, n'hésitez pas à vous joindre à la liste des abonnés. Vous n'avez qu'à aller sur la page d'accueil du site de la CSD au www.csd.qc.ca et y inscrire votre courriel. Vous pouvez également envoyer un message au service des communications au desyj@csd.qc.ca.

The screenshot shows the homepage of the Centrale des Syndicats Démocratiques (CSD) website. At the top left is the CSD logo. A search bar is located at the top right. Below the logo is a navigation menu with links for 'Qu'est-ce que la CSD', 'À l'écoute des gens', 'Un jour du monde du travail', 'Une voix en région', 'Des moyens pour agir', 'La CSD: un acteur social engagé', 'Les dossiers de l'heure', and 'Liens utiles'. There are also buttons for 'Calendrier des événements', 'La BASE électronique', and 'Publications'. The main content area features a banner for 'Du Cœur dans l'Action' and 'Au Cœur de l'Avenir'. Below this is a 'Nouvelles' section with several news items, including 'Le plan fédéral d'aide aux secteurs forestier et manufacturier', 'La CSD dépose son mémoire devant la Commission Bouchard-Taylor', and 'Devant le Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)'. A 'Liste d'envoi' section is also visible, with a button to 'S'abonner'.